



ROMENAY, le 22 Juin 2018

MAIRIE
DE
ROMENAY
71470

Tél. 03 85 40 30 90
Fax 03 85 40 38 67
mairieromenay@wanadoo.fr

Madame, Monsieur,

Vous êtes prié(e) de bien vouloir assister à la

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 28 JUIN 2018

à 20 HEURES 30

SALLE DE LA MAIRIE

ORDRE DU JOUR

- Services de restauration scolaire et d'accueil périscolaire :
 - Régies de recettes : suppression des tickets à compter de septembre 2018 et mise en place d'une facturation mensuelle sur la base du réel consommé avec possibilité de paiement par prélèvement
 - Tarifs à compter de septembre 2018
 - Note d'information à diffuser aux familles avant les vacances scolaires d'été
- Personnel communal : Renouvellement du contrat de Mme JOLY Céline – ATSEM à l'Ecole de Romenay – Stagiairisation à compter du 27.08.2018
- RGPD (Règlement Européen Général sur la Protection des Données personnelles) : Adhésion au service « RGPD » du Syndicat Intercommunal A.GE.D.I. et nomination d'un délégué à la protection des données (DPD)
- Réfection des marquages au sol – RD 975 (compétence communale) : Etude de devis
- Service de Sécurité – Fête de la Biernat du 13.07.2018 : Etude de devis
- Demande de Subvention communale 2018 par l'association « La P'tite Récré » (nouvelle association)
- Demandes d'urbanisme en cours – Pour information
- Informations et questions diverses (Projet Ecole Numérique : Devis BIMP Education pour la fourniture des tablettes validé et tablettes commandées ; Assignation devant le Tribunal de Grande Instance de MACON dans le cadre de l'affaire « BEQUERIE » (Litige feu d'artifice 2016) ; Courrier de la SEMCODA (nouvelle organisation interne) et impact sur le projet de lotissement SEMCODA II « Les Benoîts » ; Courrier de la Poste en date du 28.05.2018 relatif à l'évolution des horaires du bureau de poste de Romenay à compter du 11.06.2018 ; Extrait du procès-verbal de la CAP du centre de Gestion en date du 14.06.2018 concernant la demande de mise en disponibilité pour convenances personnelles de M. Romain BOURGEOIS ; Convention de mise à disposition de personnel pour la participation du SDIS au dispositif de sécurité lors du feu d'artifice du 13.07.2018 ; Courriers de remerciement pour subventions communales 2018 allouées ; Informations de la DDT 71 quant au démarchage abusif en matière d'accessibilité ; Etc.)

LE MAIRE,
Didier GEROLT.

